



**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 9 SEPTEMBRE 2016**

L'an deux mille seize, le douze juillet, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick PETITJEAN, Président.

Nombre de Conseillers en exercice : 36
Nombre de Présents : 28
Nombre de votants : 28
Date de la Convocation : 26 juillet 2016

Après avoir constaté que le quorum était obtenu, le Président ouvre la séance. Il demande à l'assemblée si elle a des remarques concernant le compte-rendu de la dernière réunion de Conseil Communautaire. En l'absence d'observation particulière, le compte-rendu est validé.

1) Ordures tarification incitative

➤ **Tarifification incitative**

Suite à la présentation par les élus du SICTOM le 23 mai dernier des propositions de mise en œuvre de la tarification incitative ;

Considérant les débats sur cette problématique ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents (POUR : 27 ; CONTRE : 1 ; ABSTENTION : 1), se prononce contre l'application, en l'état du projet de tarification incitative proposé par le SICTOM. Néanmoins, le conseil communautaire étudiera, si tel était le cas, de nouvelles propositions du SICTOM sur cette thématique permettant de réduire le volume des ordures ménagères du territoire ainsi que les coûts liés à cette prestation.

➤ **Admission en non-valeur** : considérant l'impossibilité de recouvrer les titres d'ordures ménagères, *le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, approuve l'admission en non-valeur de 333 €.*

2) Attribution marchés MSP

- Vu les délibérations n°27 et 59 des 26/03/2015 et 16/07/2015 actant la volonté intercommunale d'aménager une maison de santé pluridisciplinaire à Chaussin,
- Vu le code des marchés publics et notamment les articles 26 - II et 28;

Le Président rappelle qu'une consultation des entreprises, sous la forme d'une procédure adaptée, a été menée pour la construction de ce bâtiment sur la commune de Chaussin. Une procédure de consultation a été lancée le 15 juin 2016. Un avis d'appel public à la concurrence a été publié auprès de la Voix du Jura et a été dématérialisé sur la plateforme emarchespublics.fr, pour une remise des plis le 12 juillet 2016 avant 17h00.

Les critères de jugement des offres étaient les suivants : offre économiquement la plus avantageuse en considérant les critères suivants :

Prix des prestations (pondération 50), formule de calcul (P-) / (Pe) x 50



(P-) : prix du moins disant

(Pe) : prix de l'entreprise

Valeur technique (sous forme d'un mémoire technique : pondération 50)

- Moyens mis en œuvre pour le respect des délais (note/25)
- Moyens mis en œuvre pour la sécurité du chantier (note/15)
- Moyens mis en œuvre pour limiter l'impact environnemental (note/10)

Il a été procédé à l'ouverture des plis (analyse des candidatures) le 13 juillet 2016 en présence de la maîtrise d'œuvre, du Président et des membres de la commission d'appel d'offres. 52 entreprises ont été admises à candidater.

Les plis ont ensuite été remis à la maîtrise d'œuvre pour une analyse technique des offres.

Une analyse approfondie des offres a été faite en présence de la maîtrise d'œuvre, du Président et des membres de la commission d'appel d'offres le 22 juillet 2016.

Au vu des tableaux d'analyses des offres remis par la maîtrise d'œuvre (CABINET D'ARCHITECTE SERGE ROUX) à la commission d'appel d'offre, il est proposé au conseil communautaire de retenir les entreprises suivantes :

| Lot | Entreprise | Montant HT |
|---|--|--------------------------------------|
| N°1 : Terrassement /VRD | RUSTHUL 4 impasse sur le Brûlet 39300 Arbois | 88 893.68 € |
| N°2 : Gros œuvre | LABANTI 27 grande rue 39100 Villette les Dole | 104 718.18 € |
| N°3 : Enduits extérieurs | BONGLET 330 rue des frères Lumière 39000 Lons le Saunier | 18 757.75 € (avec option vêtture) |
| N°4 : Charpente bois-couverture - zinguerie | JANNET 71 330 Saint Germain du Bois | 59 578.04 € |
| N°5 : Etanchéité | FSCA 5 rue de Cantley - 25 290 Ornans | 13 773.30 € (avec option bitume) |
| N°6 : Menuiseries extérieures | SOUBRIER 11 rue Berthollet - 39100 Dole | 35 691.00 € |
| N°7 : Menuiseries intérieures | JOSE VINCENT 35 rue Macédonio Melloni 39100 Dole | 33 989.40 € |
| N°8 : cloisons, peintures, isolations | BONGLET 330 rue des frères Lumière 39000 Lons le Saunier | 51 210.44 € |
| N°9 : Sols souples | BONGLET 330 rue des frères Lumière 39000 Lons le Saunier | 17 533.29 € |
| N°10 : Plomberie-sanitaire | MOLIN | 10 325.84 € |



| | | |
|---------------------------------------|---|---------------------|
| | 8 route Villeneuve 39600 Arbois | |
| N°11 : Electricité - courants faibles | PERRARD rue Victor Huguenin 39100 Dole | 54 583.15 € |
| N°12 : Chauffage -ventilation | MOLIN 8 route Villeneuve 39600 Arbois | 35 068.62 € |
| N°13 : Mobilier commun | AGENCEO MOBILIER CONCEPT 73 rue Victor Puiseaux 39000 Lons le Saunier | 1 976.71 € |
| MONTANT TOTAL TRAVAUX HT | | 526 099.40 € |

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer les marchés d'aménagement d'une maison de santé pluridisciplinaire à Chaussin aux entreprises ci-dessus mentionnées. Les crédits correspondants ont été inscrits au budget annexe « MSP de Chaussin » à l'article 2313.

3) Attribution des subventions aux associations

La Communauté de Communes de La Plaine Jurassienne a reçu des demandes de subvention d'Associations pour l'organisation de manifestations culturelles ou sportives à caractère communautaire. Dans le cadre de l'exercice de la compétence « Animation culturelle et sportive »,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide l'octroi des subventions suivantes :

| Associations | Objet | Budget évènement | Montant sollicité | Proposition commission |
|---|--|------------------|-------------------|------------------------|
| Ecurie du Val d'Orain | rallye 28 - 29 mai 2016 | 53 700 € | 1 000 € | 1 000 € |
| Association des 4 hameaux de Balaiseaux | Fête de la pêche 22 mai 2016 | 3 289 € | 1 000 € | 300 € |
| Les amis des vieux tracteurs | Fête du battage 30-31 juillet 2016 | 16 091 € | 1 000 € | 700 € |
| ESC HANDBALL | Tournoi international Montpellier 11 -12 juin 2016 | 6 915 € | 1 265 € | 500 € |
| ESC HANDBALL | Journée festive Ecoles mini-handball 28 juin | 1 960 € | 1 000 € | 200 € |
| RAHON SPORT EQUITATION | Concours hippique 4 -5 - 6-7 août 2016 | 22 060 € | 1 000 € | 500 € |
| INTERVILLAGES CHENE-BERNARD | Cochon à la broche, bal et feux d'artifice 25 juin | 7 100 € | 1 000 € | 700 € |



| | | | | |
|---|--|----------|---------|----------------|
| | 2016 | | | |
| Intercommunale société sportive pleuroise | 50 ^{ème} anniversaire du club 02 juillet 2016 | 2 230 € | 2 000 € | 700 € |
| LONGWY CYCLO CLUB | Toutes à strasbourg du 1 ^{er} au 5 juin | 7 234 € | ?? | 500 € |
| LES AMIS DU GRAND NOIR | Fête intercommunale | 1 915 € | 500 € | 300 € |
| Club Athlétique Chaussinois | Stages d'été | | 1 000 € | 1 000 € |
| Chauss pied | Corrida | 10 100 € | ? | 1 000 € |
| TOTAL | | | | 7 900 € |

4) Désherbage et dons de livres à l'association des bénévoles de la médiathèque

Suite au désherbage des livres de la médiathèque, *le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide de faire don des ouvrages déclassés à l'Amicale des bénévoles de la médiathèque.*

5) Participation aux syndicats de la Brenne et de la Sablonne

Vu la compétence de l'intercommunalité en matière de Gestion, aménagement et entretien des cours d'eau du périmètre de la communauté de communes dans le respect de l'environnement conformément à l'article L211-7 du code de l'environnement, *le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide de verser en 2016 la participation due :*

- *au syndicat de la Sablonne d'un montant de 4 150.35 € ;*
- *au syndicat de la Brenne d'un montant de 2 762.60 €.*

6) Haut débit

Suite aux différents échanges avec le Conseil Départemental du Jura relatifs au déploiement du numérique sur le territoire de la Plaine, et après la présentation de M. CORDIER de la démarche envisagée par le conseil départemental du Jura (transmise par mail à chaque mairie) ;

Après analyse des différentes techniques proposées (montée en débit ou fibre) et des coûts induits,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- *Prend la décision de principe d'opter pour le déploiement de la fibre sur l'ensemble de son territoire, soit un coût prévisionnel estimé à la charge de la Plaine Jurassienne de 1 609 560 € (4 471 prises à 360 €).*



➤ **Autorise** le président à enclencher les démarches et négociations nécessaires avec le Conseil Départemental du Jura pour permettre l'aboutissement de ce projet.

7) Divers

- **Modification des statuts CCPJ** : pour rappel, à titre dérogatoire, les conseils municipaux qui ne délibèrent pas dans les 3 mois sont réputés défavorables à la modification statutaire. Les communes de la Plaine Jurassienne ont donc jusqu'au 15 octobre pour statuer.
- **Made in Jura** : le Président précise que la Plaine Jurassienne aura un stand sur le salon made in Jura qui se tiendra les 13-14-15 et 16 octobre prochains (de 10 h à 19 heures) à Dole (ancien locaux Idéal Standard). Afin de faire la promotion du territoire, le Président sollicite l'assemblée pour tenir des permanences. Il remercie les personnes intéressées de faire connaître leurs disponibilités auprès des services dans les meilleurs délais afin de faire réaliser les badges d'accès nécessaires dans le cadre de la sécurité de la manifestation.
- **Résidences seniors** : la demi-journée portes ouvertes, organisée de concert par Dole du Jura Habitat et la Plaine Jurassienne, a été un réel succès. Les seniors et leurs familles se sont déplacés en nombre pour découvrir l'appartement témoin et ont été ravis des prestations proposées.
- **Médiathèque** :
 - Le Président précise que la signalétique de la médiathèque André Besson sera prochainement réalisée.
 - Le Président invite les délégués communautaires à participer à la remise du prix littéraire André Besson le 23 septembre 2016 à 18h30 à la médiathèque.

➤ **Prestation de services de la médiathèque dans le cadre des Temps d'activités Périscolaires (TAP) :**

Suite aux sollicitations des communes et conformément aux travaux de la commission « services à la population », le Président expose que la médiathèque est à même de proposer des prestations ludiques et culturelles dans le cadre des TAP.

Les prestations proposées seront à la carte (sur propositions de la médiathèque) et seront arrêtées de concert avec les collectivités intéressées. Le coût de cette prestation est fixé à 20 € de l'heure (déplacement et matériel compris).

Chaque collectivité intéressée passera une convention de prestations de service avec la Plaine Jurassienne conformément à l'article L. 5211-56 du CGCT.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,



- **décide** de proposer des prestations de services culturelles et ludiques via son service médiathèque ;
 - **fixe** le tarif horaire de ces prestations à 25 € de l'heure (déplacement et matériel compris) ;
 - **autorise** le Président à signer toutes les conventions de prestations de services liées susceptibles d'être conclues avec les communes intéressées du territoire.
- **Sortie seniors** : considérant la volonté du conseil communautaire d'organiser une animation et/ou visites culturelles et pédagogiques à destination des seniors,

Vu l'expérience du relais d'accueil et de services dans ce domaine,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide d'allouer une subvention de 2 500 € au relais d'accueil et de services de la Plaine Jurassienne pour organiser une sortie à destination des seniors (le dimanche 11 décembre 15 heures à la commanderie : spectacle les « valse de Vienne »). Les crédits correspondants ont été inscrits au budget primitif à l'article 6574.

➤ **PLUI** :

M. LAGALICE rappelle le calendrier fixé pour la mise en œuvre du PLUI.



Il précise que la DDT a validé le projet de cahier des charges nécessaires au lancement de la consultation pour le marché public de prestation de services lié. L'offre sera publiée début octobre pour permettre au conseil communautaire de décembre prochain de valider le choix du bureau d'étude en charge de ce dossier.

Le Président

Patrick PE...

